



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Urbanisme favorable à la santé

Michael NGUYEN HUU

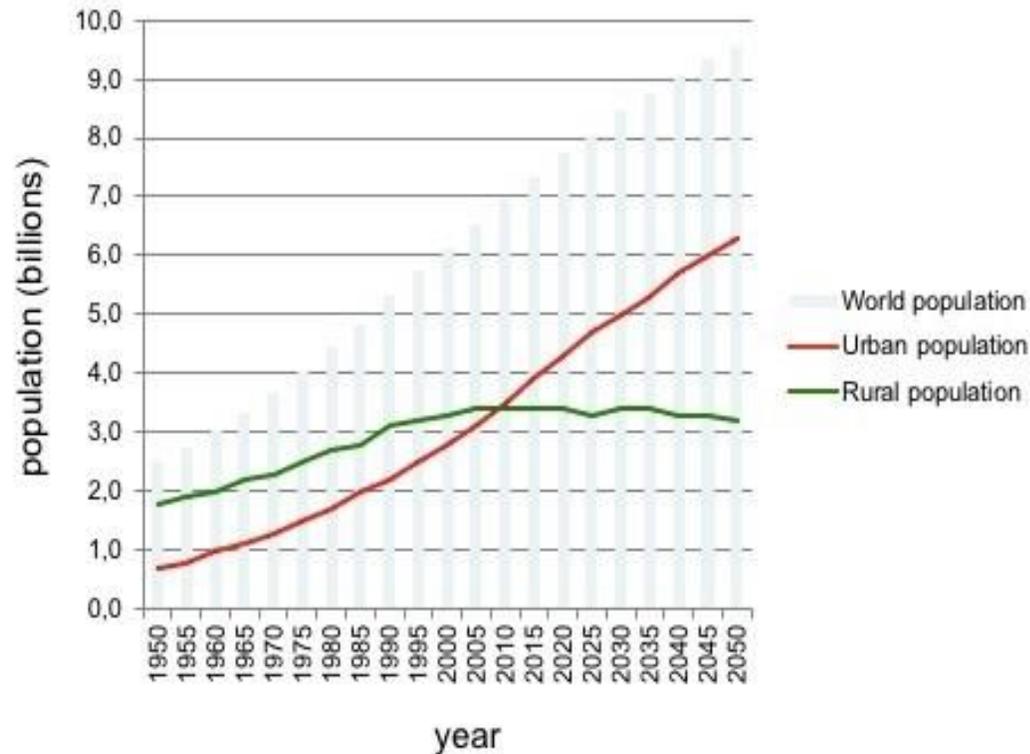
[Michael.nguyen-huu@ars.sante.fr](mailto:Michael.nguyen-huu@ars.sante.fr)

Département Prévention Santé environnement

Direction de Santé Publique

Agence régionale de santé Bourgogne Franche Comté

# Historique des relations urbanisme et santé



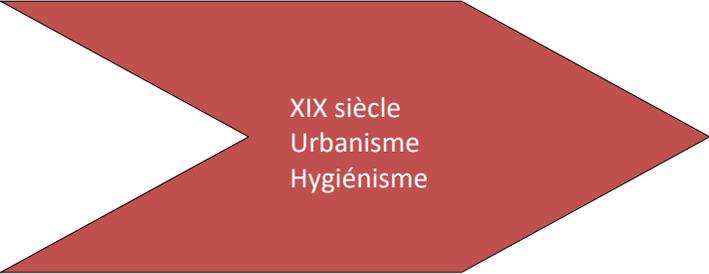
## Un monde de plus en plus urbain

- **1950: 54.6% de population urbaine dans les pays développés**
- **2022: 56% de population urbaine dans le monde**
- **2050: 70%**

Sources: UN Population Division, 2014 ; La Banque Mondiale, 2022

L'urbanisation et l'artificialisation des sols sont considérées comme une des causes de la chute de la biodiversité globale, notamment de la biodiversité des espèces et du changement climatique.

# Les 3 stades de l'urbanisme



XIX siècle  
Urbanisme  
Hygiénisme

## **HYGIENISME**

**assainissement et ventilation de la « fabrique urbaine », travaux de Haussmann (Paris), Parc de la Tête d'Or (Lyon)**



XX<sup>th</sup>

URBANISME

FONCTIONNALISTE

## **FONCTIONNALISME :**

**Charte d'Athènes, domination des véhicules à moteur, etc.**



Fin XX<sup>TH</sup>  
Début XXI<sup>th</sup>

URBANISME DURABLE

## **DURABILITE :**

**Charte d'Ottawa, Programme Villes-Santé, Agenda 2030 et ODD, Déclaration de Shanghai et Consensus des Maires (2016)**

# Conséquence de l'urbanisme fonctionnaliste

- L'étalement urbain
  - ➔ Depuis les années 1950 : disponibilité immédiate de l'automobile
  - ➔ densité basse de la population, habitat étalé dans de larges parcelles de terrain
- Mixité fonctionnelle faible
  - ➔ la maison est éloignée de l'école et du lieu de travail ou de loisirs
  - ➔ de plus grandes distances à parcourir
- Des populations séparées
  - ➔ types d'aménagements urbains hétéroclites
- Plus d'infrastructures automobiles
- Moins d'infrastructures douces

# Effets négatifs sur le bien être

- Les villes présentent de meilleurs indicateurs de santé que les autres espaces habités.
- Malgré tout, les risques sanitaires sont élevés en milieu urbain et certaines situations urbaines produisent du mal-être.
- Des travaux de psychologie environnementale, ont mis en évidence les effets négatifs sur le bien-être et la santé des individus des comportements induits par la vie en ville. Les individus se trouvent en surcharge de stimuli, rendant le traitement de l'information et les interactions difficiles.
- Les citadins font de la nature, en particulier de la flore, un élément constitutif de leur bien-être, conscients qu'ils ont des bienfaits de cette dernière sur leur santé et leur bien-être.

# Programme des villes santé OMS

- Durant les années 1990, le nouveau contexte socio-économique et politique a mis à mal la promotion de la santé
- Conférence globale, à Helsinki en 2013 pour une intégration forte de la santé-environnement.
- Mais c'est lors de la 9e Conférence globale, à Shanghai en 2016, que cette intégration est devenue évidente et opérationnelle avec l'accent mis sur le niveau local, le programme Villes-Santé.

# Guide OMS : urbanisme favorable à la santé

C'est un outil utile pour les personnes qui participent à la mise en œuvre du Nouveau programme pour les villes des Nations Unies, dont le but est **d'établir des normes mondiales pour un développement urbain durable**.

Il permet de mieux comprendre que **la santé n'est pas seulement un résultat, mais aussi une contribution essentielle à la planification territoriale et à l'aménagement urbain**, une notion qui est formulée dans le document « Health as the pulse of the New Urban Agenda » publié par l'OMS en 2016.

Il montre également comment **une approche intégrée de la santé peut influencer les décisions dans certains secteurs** comme le logement, les transports, l'énergie, l'eau et l'assainissement.



# La ville durable et l'urbanisme favorable à la santé

- La recherche scientifique insiste aujourd'hui sur le besoin de prévention de la santé des sociétés urbaines confrontées au changement climatique et aux pandémies
- Elle demande de réinventer autant **un urbanisme associant artificialité et naturalité** que de se **doter d'outils pour donner toute sa visibilité aux inégalités environnementales, sociales et sanitaires.**
- Les changements intenses en cours peuvent amplifier les inégalités sociales de santé préexistantes.
- **La politique uniquement basée sur l'attractivité et la captation des flux financier a l'inconvénient de ne pas assez prendre en compte la dimension de la fragilité des villes** face aux changements et par voie de conséquence de la fragilité des habitants.
- Une politique de la prévention demande **de rappeler la vulnérabilité forte des urbains.** Ce qui conduit à revisiter l'urbanisme centré sur la politique de l'attractivité et le principe de la concurrence urbaine pour attirer les flux.
- Le fait de réinventer les programmes d'urbanisme **pour réduire les îlots de chaleur en introduisant le végétal ainsi que de repenser l'aménagement des espaces publics en fonction de nouvelles pratiques sociales** participe à l'adaptation au changement climatique.

# La ville durable et l'urbanisme favorable à la santé

Aussi, les objectifs de la ville durable favorable à la santé consistent à :

- Réduire les vulnérabilités et les fragilités des territoires;
- Inscrire les risques sanitaires à l'amont des projets;
- Favoriser la proximité, la densité, l'équité et la diversité;
- Prendre en compte explicitement la prévention dans les pratiques de l'aménagement et de la planification urbaine;
- Réduire les inégalités sociales de santé et d'environnement.

L'aménagement urbain est considéré comme le « premier levier de la résilience ».

Seules des politiques urbaines transversales sont en mesure de répondre aux enjeux de la prévention au niveau de la santé, tel que l'urbanisme qualifiée de « relationnel » qui met l'accent sur les rues piétonnes, la végétalisation des espaces partagés représentant un levier pour retisser du lien social.

# Les perspectives de l'urbanisme

- La polyvalence et le caractère transitoire des aménagements
- La diversification et la densification des quartiers
- La proximité des services
- La qualité du vécu, de l'expérience et des relations des habitants
- La végétalisation et les espaces verts
- Les déplacements doux
- L'accès à l'eau / fontaine publique
- Le sport et l'activité physique pour tous

# Guides et documents UFS

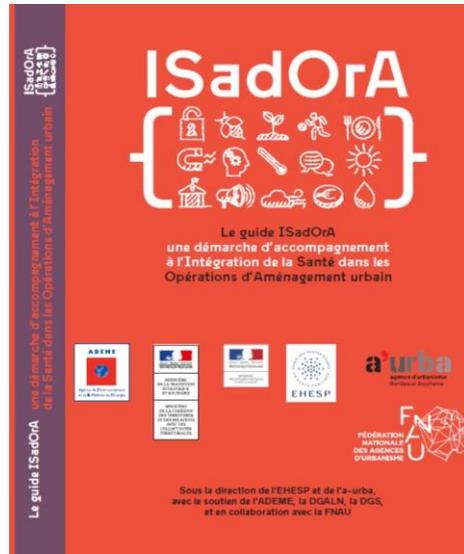
2014



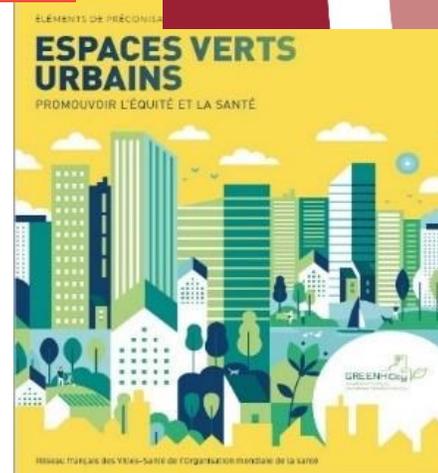
# Guides et documents UFS



# Guides et documents UFS



2020



2018



2021

## Qu'est-ce qu'un territoire en pleine santé



**« LA SANTE SE GAGNE  
OU SE PERD A LA  
MAISON, A L'ECOLE, AU  
TRAVAIL, LA OU L'ON  
VIT » (OMS)**



# Les Evaluations d'impact sur la santé (EIS)



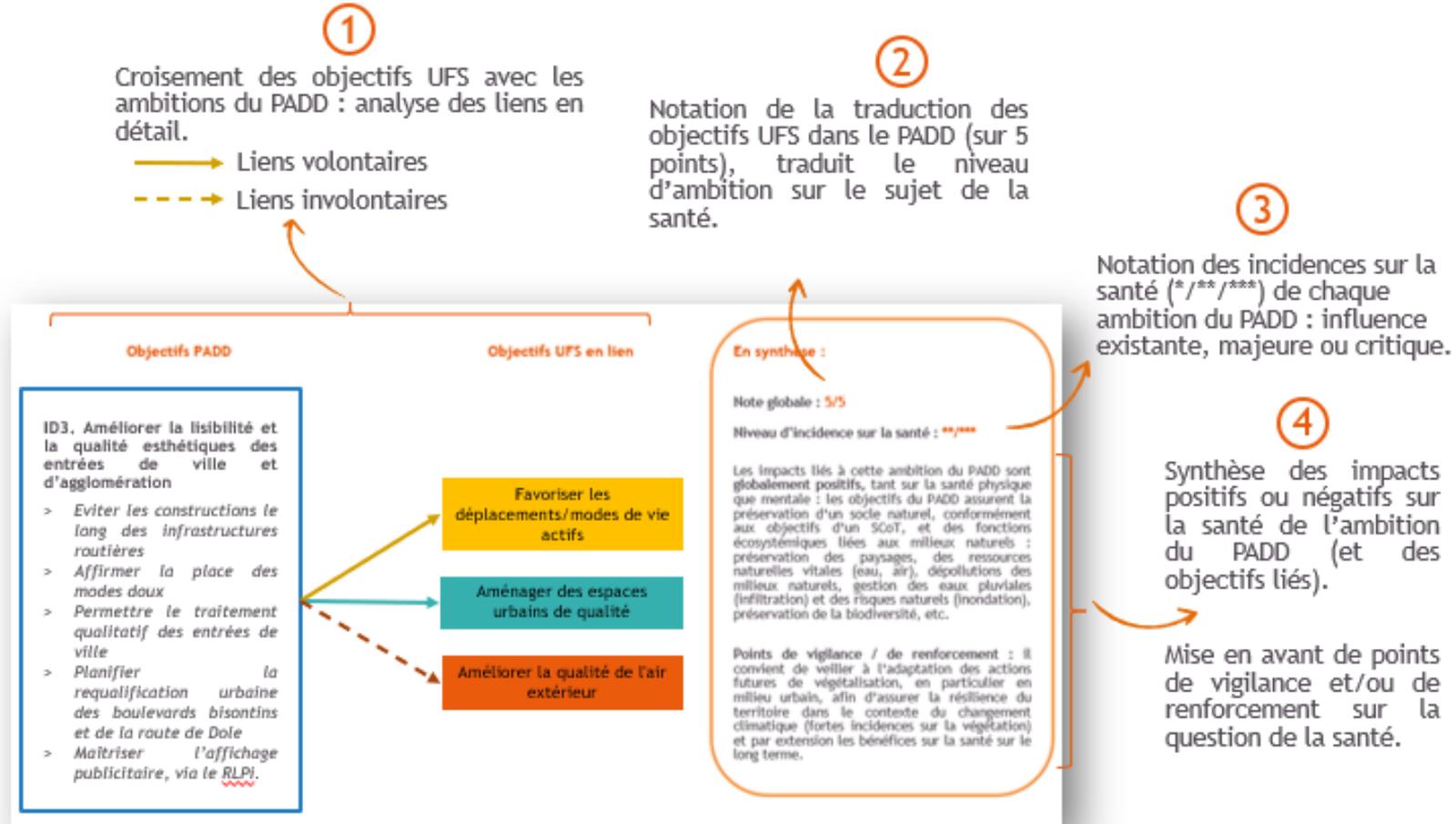
# Définitions et objectifs d'une EIS

- L'Evaluation d'Impacts sur la Santé (EIS) est une démarche définie par le Consensus de Göteborg comme une « *combinaison de procédures, de méthodes et d'outils par lesquels une politique, un programme ou un projet peut être jugé quant à ses effets potentiels sur la santé de la population et la distribution de ses effets à l'intérieur de la population.* » (OMS, 1999)
- Les démarches d'EIS proposées en Région Bourgogne-Franche-Comté par l'Agence Régionale de Santé se veulent « flash » :
  - ✓ Elles se concentrent sur un document central du SCoT ou du PLU(i), le Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD) et n'analysent pas les contenus des autres documents constitutifs du SCoT ou du PLU(i) (Etat Initial de l'Environnement, Document d'Orientation et d'Objectifs).
  - ✓ Elles sont réalisées dans des délais courts (3 à 6 mois) et interviennent à un instant T et non pas sur l'ensemble de la procédure d'élaboration du document d'urbanisme.
  - ✓ Il s'agit d'inscrire l'analyse et les recommandations issues de l'EIS dans la temporalité d'élaboration et de validation du PADD de façon à pouvoir (si besoin) amender le document et ses ambitions si nécessaire.

# Les déterminants de santé et les objectifs UFS associés

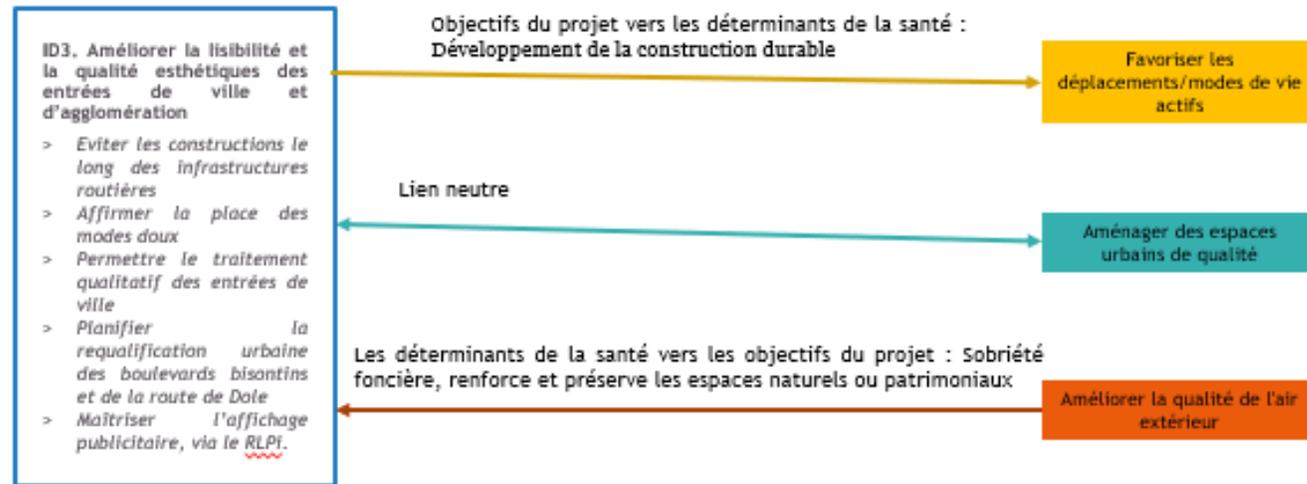
	DÉTERMINANTS DE SANTÉ	OBJECTIFS DE L'UFS
FAMILLE 1 MODES DE VIE, STRUCTURES SOCIALES ET ECONOMIQUES	1. Comportements de vie sains	1. Favoriser les déplacements et modes de vie actifs 2. Inciter aux pratiques de sport et de détente 3. Inciter à une alimentation saine
	2. Cohésion sociale et équité	4. Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle 5. Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables
	3. Démocratie locale / citoyenneté	6. Favoriser la participation au processus démocratique
	4. Accessibilité aux équipements, aux services publics et activités économiques	7. Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements
	5. Développement économique et emploi	8. Assurer les conditions d'attractivité du territoire
FAMILLE 2 CADRE DE VIE, CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT	6. Habitat	9. Construire ou réhabiliter du bâti de qualité (luminosité, isolation thermique et acoustique, matériaux sains...)
	7. Aménagement urbain	10. Aménager des espaces urbains de qualité
	8. Sécurité - tranquillité	11. Assurer la sécurité des habitants
FAMILLE 3 MILIEUX ET RESSOURCES	9. Environnement naturel	12. Préserver la biodiversité et le paysage existant
	10. Adaptation aux changement climatique	13. Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes 14. Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles
	11. Air extérieur	15. Améliorer la qualité de l'air extérieur
	12. Eaux	16. Améliorer la qualité et la gestion des eaux
	13. Déchets	17. Inciter à une gestion de qualité des déchets (municipaux, ménagers, industriels, de soins, de chantiers, ...)
	14. Sols	18. Améliorer la qualité et la gestion des sols
	15. Environnement sonore et gestion des champs électromagnétiques	19. Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques

# L'analyse de l'intégration des enjeux de santé dans le PADD



# L'analyse de l'intégration des enjeux de santé dans le PADD

Le sens de la flèche



# L'analyse de l'intégration des enjeux de santé dans le PADD

## Focus sur la notation

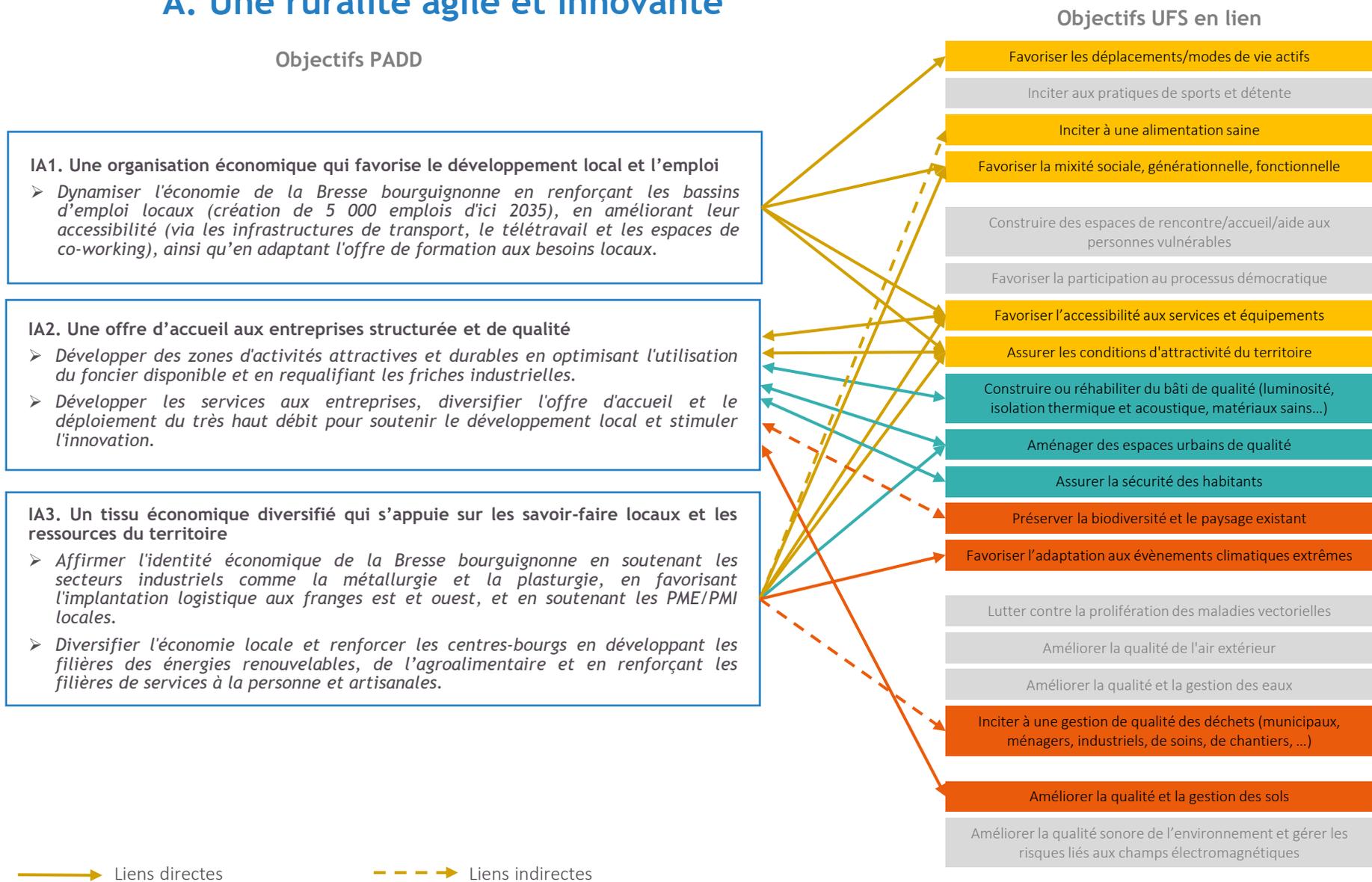
La notation de la traduction des objectifs UFS dans le PADD s'appuie sur trois indicateurs :

- La présence dans le diagnostic de l'enjeu ciblé par le PADD **1 point**
  - l'adéquation de l'objectif du PADD avec l'enjeu identifié dans le diagnostic **1 point**
  - Le niveau d'ambition politique de l'objectif du PADD (au regard des exigences réglementaires notamment) **1, 2 ou 3 points**
- 5 points maximum**



# I. Promouvoir une ruralité attractive et équilibrée pour organiser des bassins de vie et d'emploi dynamiques

## A. Une ruralité agile et innovante





# I. Promouvoir une ruralité attractive et équilibrée pour organiser des bassins de vie et d'emploi dynamiques

## A. Une ruralité agile et innovante

### EN SYNTHÈSE

Note globale : 4,3/5

Niveau d'incidence sur la santé : \*\*/\*\*

#### Points potentiels favorables

Le développement de l'attractivité est positif pour la population, notamment en milieu rural dans les zones isolées classées en Zone de Revitalisation Rurale. Le développement des filières locales et des énergies renouvelables notamment pour redynamiser les centres-bourgs bénéficie aussi à l'attractivité économique du territoire.

Le développement des infrastructures de transport permet de favoriser l'accessibilité aux services et équipements tout en développant l'attractivité du territoire.

Le développement d'infrastructures pour répondre aux besoins des populations vieillissantes et le développement d'emplois pour attirer les populations jeunes permet de favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle et bénéficie à l'attractivité du territoire.

La prise en compte des risques et nuisances potentiels, la volonté de réhabiliter les friches et de réduire la pollution des sols répond à un double objectif d'assurer la sécurité des habitants tout en préservant l'environnement.

#### Points potentiels défavorables / Points de vigilance / de renforcement

La préservation de la biodiversité est un facteur à prendre tout autant en compte que celles des paysages pour répondre à la volonté de développement durable du territoire.

Pour répondre à l'objectif de favoriser la mixité sociale, il est important de développer l'inclusion des personnes à mobilité réduite avec des infrastructures adaptées aux personnes à mobilité réduite (bateaux au niveau des passages piétons, feux rouges sonores, largeur des trottoirs suffisante, transports en communs accessibles en fauteuil roulant).

L'accueil de population nouvelle doit se faire en prenant en compte tous les risques potentiels notamment les nuisances sonores en lien avec la volonté de développer davantage les infrastructures de transports. La préservation de la qualité de l'eau est aussi un essentiel à prendre en compte pour assurer la sécurité des populations.

L'objectif UFS de favoriser une alimentation saine se lit en filigrane avec le développement de l'agriculture locale, elle peut aussi être incitée par des actions au niveau des consommateurs en incitant par exemple les établissements scolaires et de santé à s'approvisionner localement. Le développement des filières locales est abordée mais pas celui de filières locales BIO davantage respectueuses de l'environnement et de la santé des populations.

**Commentaire** : Le niveau d'incidence sur la santé est évalué principalement par les critères suivants :

Accès à un logement et à un travail; Accès à une alimentation saine / agriculture locale et de qualité / préservation des ressources naturelles; Protection de la population par rapport aux risques et nuisances; Accès aux commerces et services de première nécessité; Accès à des espaces de biodiversité ; Pratique d'une activité sportive



# Les ambitions du PADD

La prise en compte des objectifs de l'UFS dans le PADD du PLUi se traduit en moyenne par une note de 4,35 points sur 5, soit 87 % des objectifs UFS atteints.

Cette note globale traduit de bonnes ambitions en terme d'intégration des problématiques de santé au sein du PADD.

Le détail des notes par ambition du PADD traduit une variation de la prise en compte des objectifs de l'UFS, variant de 3,5/5 jusqu'à 5.

Certains axes du PADD peuvent être améliorés sur ce point, ainsi que dans les autres documents du PLUi (diagnostic et EIE notamment). Des précisions sont apportées sur ce point dans la partie suivante.

Les ambitions du PADD ont été notées en combinant :

- L'objectif du PADD est-il ciblé dans le diagnostic (/1) ?
- Y a-t-il une adéquation entre l'objectif du PADD et l'enjeu du diagnostic (/2) ?
- Quel est le niveau d'ambition politique (/3) ? Il est évalué par les critères ci-contre.

Axes PADD	Ambitions du PADD	Notation sur 5 points	Notation %
Axe 1	Ambition 1A1	4	80%
	Ambition 1A2	4,5	90%
	Ambition 1A3	4,5	90%
	Ambition 1B1	5	100%
	Ambition 1B2	4,5	90%
	Ambition 1B3	4,5	90%
Axe 2	Ambition 2A1	4	80%
	Ambition 2A2	3,5	70%
	Ambition 2B1	4,5	90%
	Ambition 2B2	4,5	90%
	Moyenne / scoring final	4,35	87%
	Moyenne / scoring final Axe 1	4,5	90%
	Moyenne / scoring final Axe 2	4,125	83%

Principaux critères permettant d'évaluer l'ambition politiques des objectifs du PADD :

- La cohérence des objectifs avec le territoire notamment ici développement de l'attractivité d'un territoire rural.
- Une orientation vers le « produire local ».
- La prise en compte des objectifs de durabilité : transition énergétique, réduction de GES, réduction des déchets, travail sur la préservation de la biodiversité et sa place en zone urbaine.

**Attention, la notation des ambitions se fait sur les objectifs UFS abordés, elle ne tient pas compte des éléments de santé manquants.**

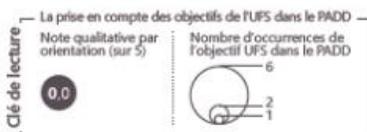
**Ainsi une bonne note veut dire que le PADD est ambitieux sur les éléments de santé qu'il traite (même lorsqu'il n'aborde pas certains déterminants de santé importants).**



## Orientations du PADD

- 1A** Une ruralité agile et innovante
- 1B** Une ruralité attractive et de proximité
- 2A** Un terroir bressan reconnu et d'excellence
- 2B** Une ruralité durable et raisonnée

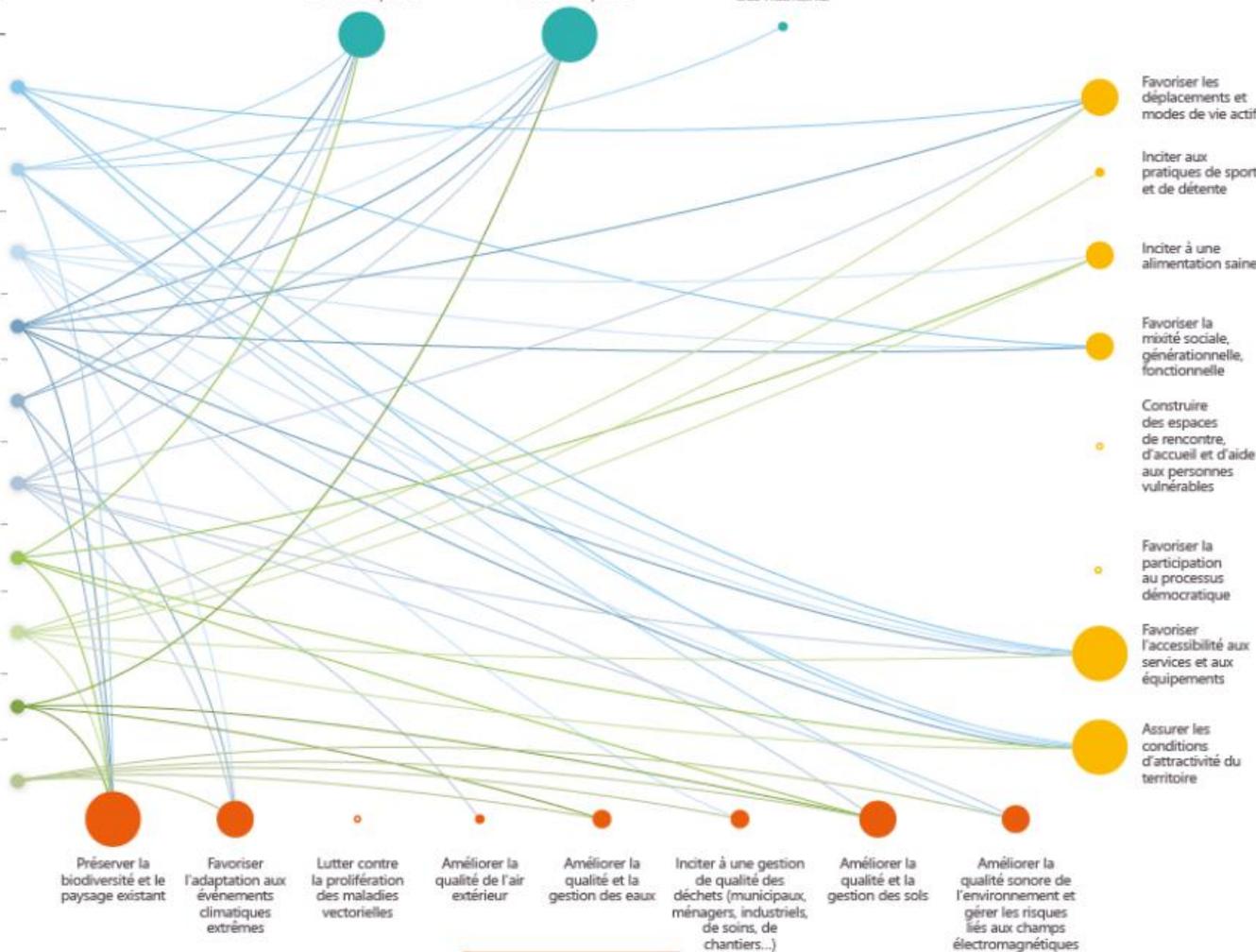
- Orientation 1A1** 4  
Une organisation économique qui favorise le développement local et l'emploi
- Orientation 1A2** 4,5  
Une offre d'accueil aux entreprises structurée et de qualité
- Orientation 1A3** 4,5  
Un tissu économique diversifié qui s'appuie sur les savoir-faire locaux et les ressources du territoire
- Orientation 1B1** 5  
Une amature rurale qui s'appuie sur un maillage territorial multipolaire
- Orientation 1B2** 4,5  
Une identité paysagère renforcée par un développement rural de qualité
- Orientation 1B3** 4,5  
Un développement rural de qualité et ambitieux pour un cadre de vie préservé
- Orientation 2A1** 4  
Un terroir aux motifs identitaires forts à valoriser
- Orientation 2A2** 3,5  
Un territoire de villégiature qui valorise l'identité du patrimoine bressan
- Orientation 2B1** 4,5  
Un territoire aux richesses naturelles à préserver
- Orientation 2B2** 4,5  
Un territoire durable qui tend vers une amélioration de sa performance environnementale



## Objectifs de l'urbanisme favorable à la santé (UFS)

### Cadre de vie, construction et aménagement

- Construire ou réhabiliter du bâti de qualité
- Aménager des espaces urbains de qualité
- Assurer la sécurité des habitants



Modes de vie, structures sociales et économiques

### Milieux et ressources

- Favoriser les déplacements et modes de vie actifs
- Inciter aux pratiques de sport et de détente
- Inciter à une alimentation saine
- Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle
- Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables
- Favoriser la participation au processus démocratique
- Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements
- Assurer les conditions d'attractivité du territoire



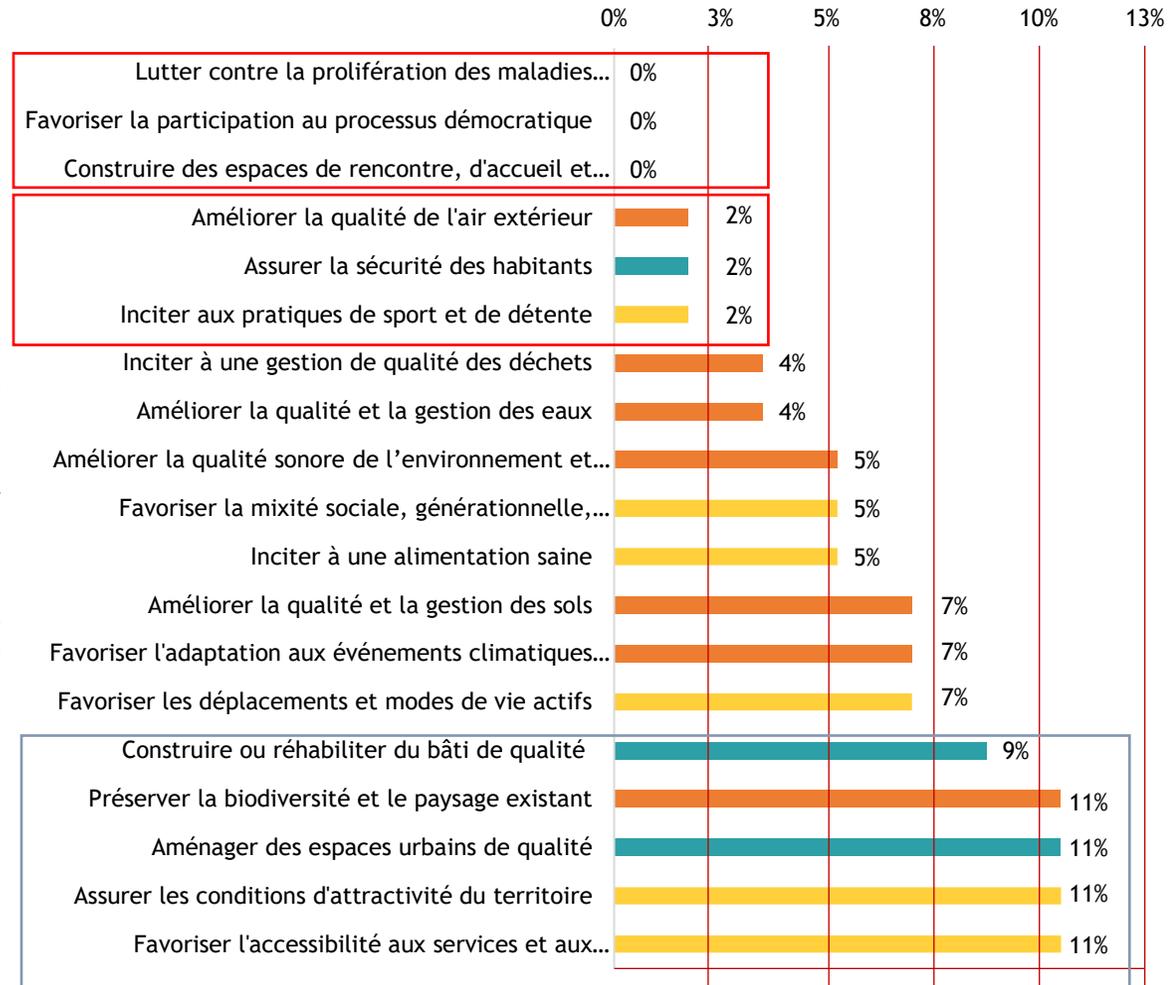
# Synthèse

## Les liens avec les objectifs de santé

Le nombre de liens identifiés entre les objectifs du PADD et ceux de l'UFS varie (de 0 à 6 liens sur 11 objectifs) mais cette variation ne traduit pas forcément une mauvaise qualité des liens :

- elle peut être liée à la structuration du PADD dont certains objectifs vont être très transversaux aux objectifs d'un UFS et se traduire par de multiples liens.
- D'autres objectifs du PADD vont au contraire avoir une correspondance quasi unique avec les objectifs d'un UFS, ce qui peut se traduire par un seul lien.
- Enfin, d'autres sujets (participation citoyenne) trouvent difficilement leur place dans la rédaction d'un PADD.
- Certains objectifs de l'UFS (c'est le cas de l'objectif «Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes ») comportent un nombre important de liens mais une grande partie sont des connexions indirectes.

Nombre de liens des objectifs du PADD avec les objectifs UFS





### 9 objectifs UFS bien abordés

1. Favoriser les déplacements et modes de vie actifs
2. Inciter à une gestion de qualité des déchets
3. Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle
4. Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements
5. Assurer les conditions d'attractivité du territoire
6. Construire ou réhabiliter du bâti de qualité
7. Aménager des espaces urbains de qualité
8. Préserver la biodiversité et le paysage existant
9. Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes



### 7 objectifs UFS à développer davantage

1. Assurer la sécurité des habitants
2. Améliorer la qualité de l'air extérieur
3. Améliorer la qualité et la gestion des eaux
4. Inciter aux pratiques de sport et de détente
5. Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques
6. Inciter à une alimentation saine
7. Améliorer la qualité et la gestion des sols



### 3 objectifs UFS non abordés

1. Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables
2. Favoriser la participation au processus démocratique
3. Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles

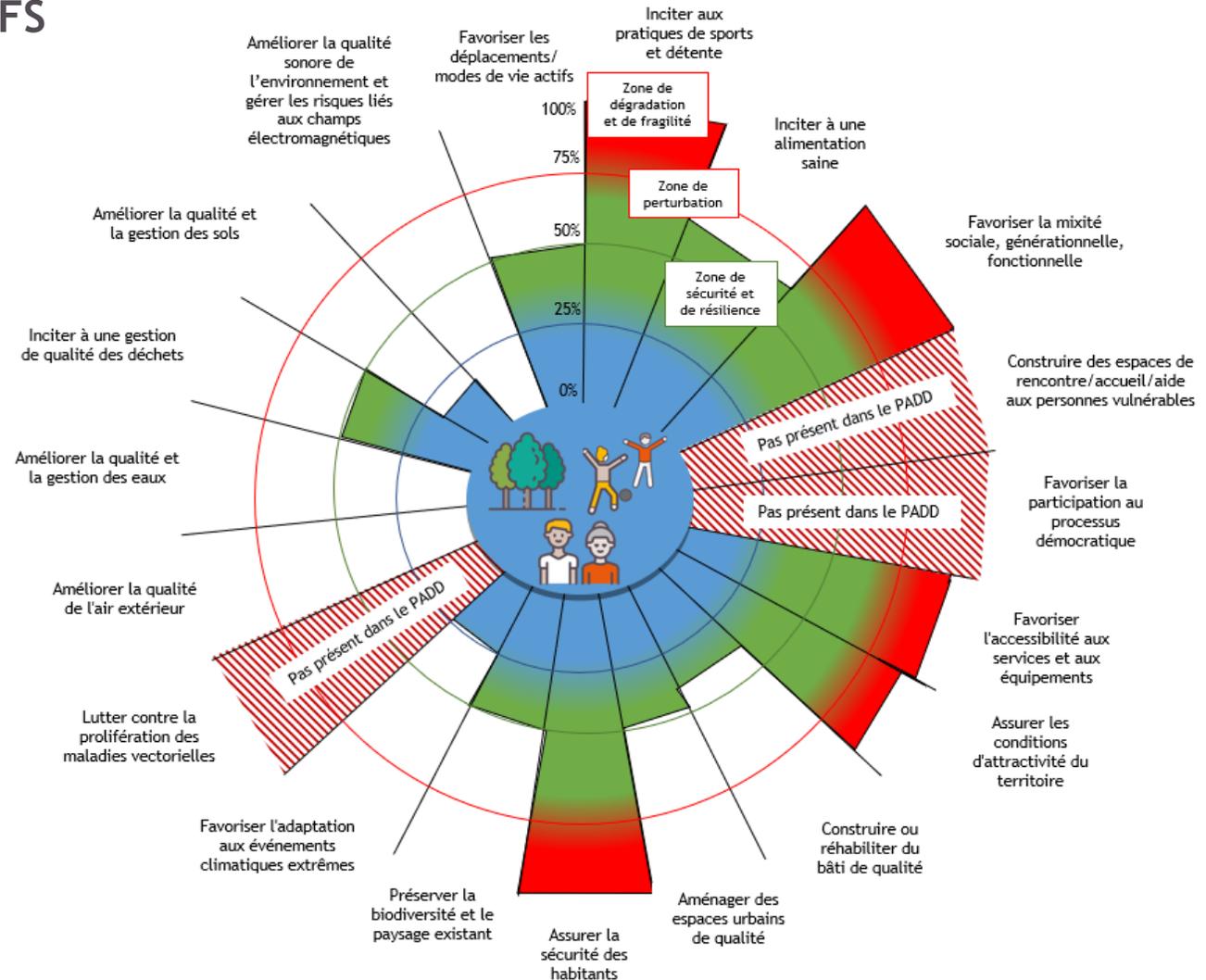


# L'équilibre entre développement de l'activité humaine et préservation des milieux

## Pour chaque objectif UFS

Nombre d'objectifs UFS touchés par des objectifs PADD de développement des :

- **Activités humaine** : 5/19 (26%)
- **Milieux** : 5/19 (26%)
- **Activités humaine et des milieux** : 6/19 (32%)





# Synthèse

## Ambition IA1 Indicateurs de suivi

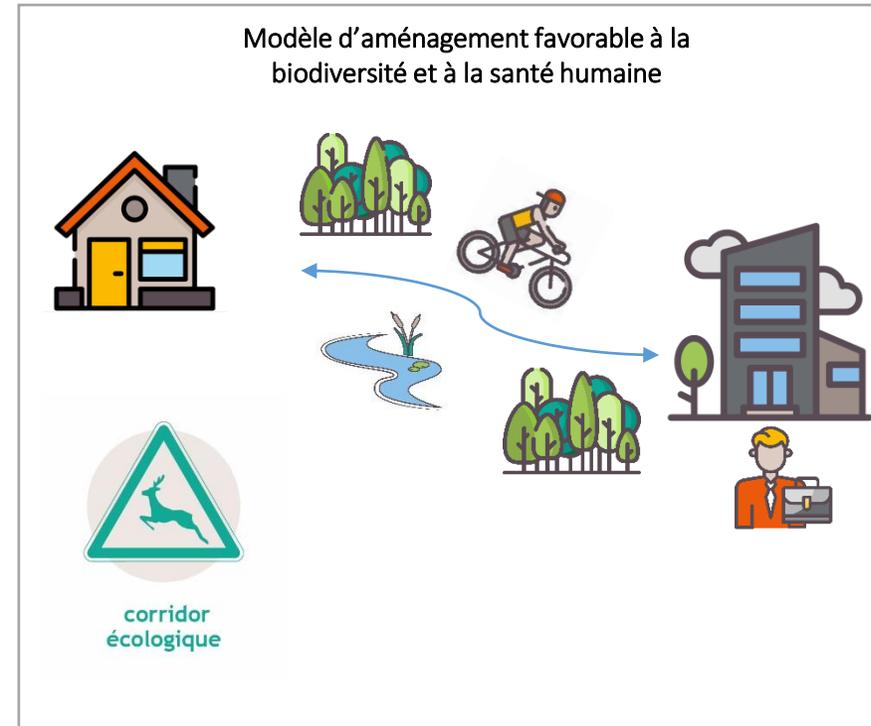
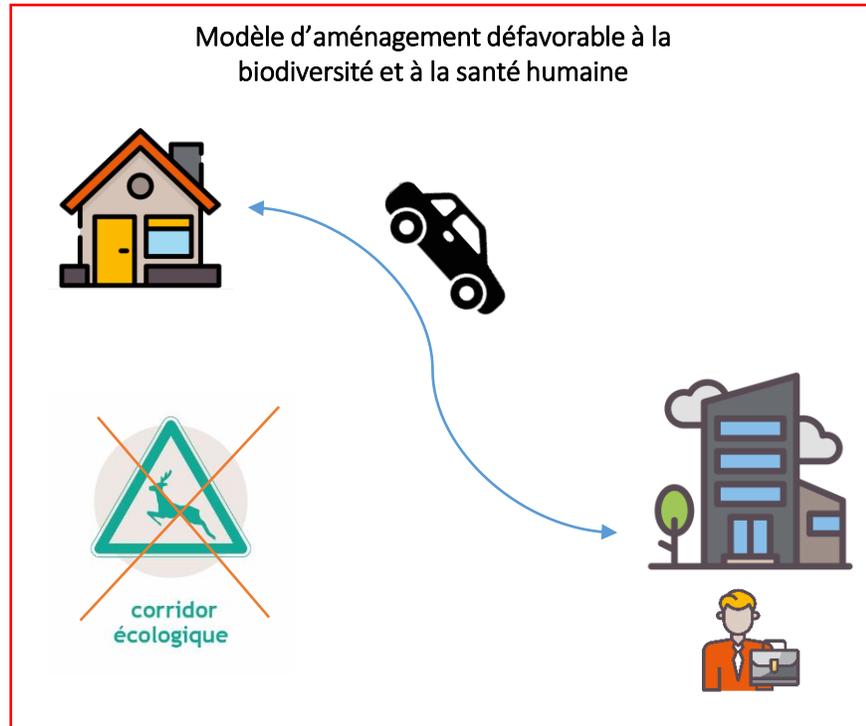
Objectifs du PADD	Objectif PADD	Éléments du projet à évaluer	Indicateurs de suivi : présence des objectifs suivants dans le PADD
I.A1. Une organisation économique qui favorise le développement local et l'emploi	Favoriser les déplacements/ modes de vie actifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Espaces cyclables</li> <li>Chemins piétons</li> <li>Transports en commun (TC)</li> <li>Densité et mixité fonctionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer le maillage de pistes cyclables, des chemins piétonniers / de randonnée, des transports en commun</li> <li>Sécuriser les voies cyclables et piétonnières</li> <li>Diversifier les services à proximité du lieu de résidence</li> </ul>
	Inciter à une alimentation saine	<ul style="list-style-type: none"> <li>Alimentation de qualité et de proximité lié à l'agriculture locale</li> <li>Evènements autour de l'alimentation locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offre commerciale proche et diversifiée</li> <li>Vente directes « à la ferme » du producteur au consommateur et AMAP</li> <li>Marchés et foires aux produits locaux</li> <li>Dégustation de produits locaux</li> <li>Sensibilisation active : présence de jardins partagés, potagers dans les écoles, associations autour du jardinage</li> <li>Atelier techniques de jardinage sans pesticide, partage de connaissances</li> </ul>
	Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coût du logement</li> <li>Type de logement</li> <li>Logements, services, commerces, équipements et autres activités (tertiaires, agricoles, industrielles, artisanales)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre l'accès à des logements sociaux décents</li> <li>Garantir la mixité spatiale des logements sociaux et des logements libres</li> <li>Diversifier l'offre de taille des logements (nbre de pièces)</li> <li>Diversifier les services à proximité du lieu de résidence</li> <li>Adapter l'offre de services à la proportion d'habitants</li> </ul>
	Favoriser l'accessibilité aux services et équipements	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services de soins</li> <li>Services scolaires et périscolaires</li> <li>Services publics et administratifs</li> <li>Activités et équipements de sport, culturels et de loisirs</li> <li>Commerces</li> <li>Lieux de travail</li> <li>TIC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre l'accessibilité des services et équipements aux PMR (voierie adaptée, stationnement réservé, accès fauteuil roulant, transports en commun adaptés...)</li> <li>Veiller à ce que les temps d'accès entre les différents services soient raisonnables</li> </ul>
	Assurer les conditions d'attractivité du territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dynamisme des activités économiques</li> <li>Foncier disponible pour les activités économiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la création d'entreprises</li> <li>Rendre facilement accessibles les zones économique</li> <li>Diversifier l'offre de services, équipements et loisirs</li> </ul>



# Synthèse

Ambition IA1

Mise en récit



Pour la santé de Léa, l'environnement favorable réunit :

- La proximité du domicile et du travail
- La possibilité de venir à pied où en vélo
- Un trafic routier apaisé réduisant la pollution
- Le cadre de vie sain : biodiversité purifiant l'air et les sols et contribuant à la santé mentale



## Quelques exemples d'actions, d'aménagements et de gestion en faveur de la santé

<b>FAMILLE 1 MODES DE VIE, STRUCTURES SOCIALES ET ECONOMIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inciter la création d'associations notamment autour de la sensibilisation des jeunes à l'environnement et autour de l'insertion des personnes handicapées et isolées.</li><li>• Organiser des évènements alliant sport et nature.</li><li>• Inciter et plébisciter la création d'AMAP et de vente directe du producteur au consommateur + développer le tourisme alimentaire local.</li><li>• Sécuriser les pistes cyclables et les chemins piétons, les développer et les aménager en faveur de la santé avec des traversées d'espaces verts.</li><li>• Prévoir des bancs dans l'espace public pour favoriser le déplacement à pieds + des racks à vélo.</li><li>• Faciliter l'accès des espaces aux personnes à mobilité réduite, en veillant notamment à permettre l'usage du fauteuil roulant.</li></ul>
<b>FAMILLE 2 CADRE DE VIE, CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Valoriser l'utilisation de matériaux locaux et recyclés pour la construction.</li><li>• Travailler sur l'isolation sonore de part et d'autre des grands axes de circulation.</li><li>• Travailler sur la sécurité des cyclistes et piétons face aux véhicules motorisés.</li></ul>
<b>FAMILLE 3 MILIEUX ET RESSOURCES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Conserver des haies dans les cultures + des bandes enherbées.</li><li>• Conserver des haies autour des cours d'eau.</li><li>• Préserver et renforcer les espaces verts.</li><li>• Sensibiliser à l'arrêt des pesticides et des détergents non naturels par des ateliers et campagnes de sensibilisation + ateliers de fabrication de cosmétiques et produits ménagers à faire soi même (les rejets de détergents notamment les lessives Européennes contenant de l'aminopolyphosphonate contaminent les rivières au glyphosate, produit interdit en agriculture).</li><li>• Laisser des espaces d'herbes hautes, préférer la fauche à la tonte.</li><li>• Ne pas tailler les arbres en période de nidification, prioriser l'automne.</li></ul>



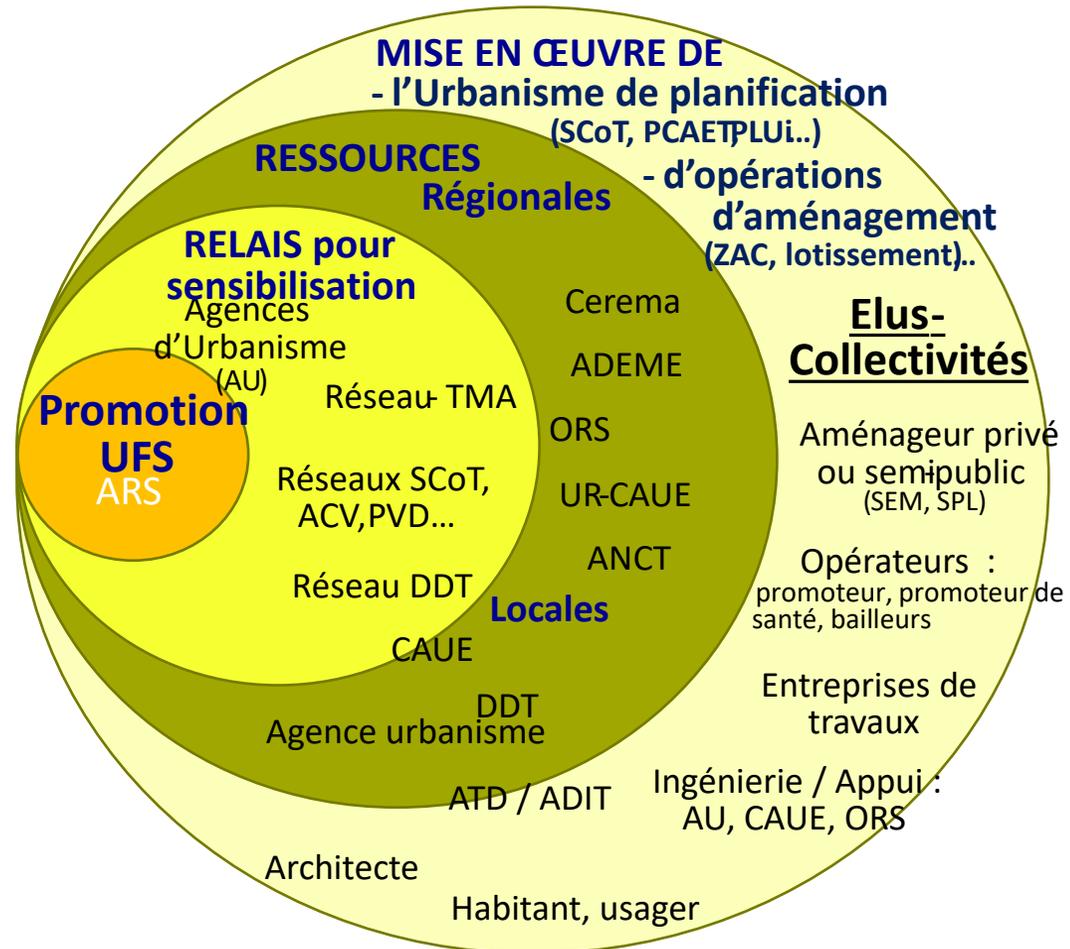
# Le rôle de l'Agence régionale de santé Bourgogne Franche Comté



# Rôle de l'ARS BFC dans l'UFS

- Trouver les organismes avec lesquels travailler pour plaider en faveur de l'UFS, convaincre les Elus – Collectivités, et les accompagner
- Intégrer les réseaux et les dispositifs existants
- Développer les évaluations d'impact en santé (EIS)
- Engager la prise en compte de la santé dans l'évaluation environnementale (EE) des plans, programmes et projets d'urbanisme par l'Autorité environnementale et les DDT
- Prendre en compte l'UFS dans les avis sanitaires de l'ARS
- Sensibiliser et valoriser l'UFS auprès des élus

# Schémas des acteurs régionaux à dynamiser sur la promotion de l'UFS



# LES EIS réalisées ou en cours en Bourgogne Franche Comté

SCOT Avalonnais

Ville de Clenay

PLUI de la communauté de  
communes Sud Cote  
chalonnaise

SCOT Sud Bourgogne



SCOT Pays Vesoul val de  
saone

SCOT Pays Horloger

Quartier de la Planoise à  
Besançon

PLUI Grand Besançon

SCOT Loue Lison

SCOT Bresse  
Bourguignonne

# Les outils pédagogiques de l'ARS BFC



Accueil > Ressources > Urbanisme et cadre de vie favorables à la santé



## Urbanisme et cadre de vie favorables à la santé

Auteurs(s) : ADEME Bourgogne-Franche-Comté, Agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté (ARS BFC), Alterre Bourgogne-Franche-Comté, DREAL Bourgogne-Franche-Comté, GIP FTLV De Bourgogne-Franche-Comté, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Bourgogne-Franche-Comté (IREPS BFC), Pays des Vosges Saônoises, Région Bourgogne-Franche-Comté

Date : 2023

Nature du document : Capsule

URL : [Consulter le lien](#)

Thème : Cadres de vie et urbanisme favorables à la santé

Mots clés : urbanisme et cadre de vie favorables à la santé, urbanisme favorable à la santé

[f](#) [w](#)

## CADRES DE VIE ET URBANISME FAVORABLES A LA SANTE

Il est aujourd'hui largement reconnu que les choix de planification et d'aménagement du territoire influencent la santé, la qualité de vie et le bien-être des populations. Les problématiques de santé, telles que l'obésité, l'asthme, les inégalités de santé, les troubles de la santé mentale (stress, dépression...), l'exposition aux agents délétères (substances nocives, bruit...) constituent autant d'enjeux contemporains de santé publique, étroitement conditionnés par la qualité de l'environnement urbain. Le PRSE 3 vise à promouvoir un urbanisme favorable à la santé, en développant les mobilités actives, en favorisant les études d'impact en santé et en limitant la propagation des maladies vectorielles (Chikungunya, Lyme...).

Portail E-SET BFC

<https://www.sante-environnement-bfc.fr/theme/cadres-de-vie-et-urbanisme-favorables-a-la-sante/>

Site internet de l'ARS BFC

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/ufs-et-eis-deux-plaquettes-pour-les-collectivites>

## 2 minutes tout compris



Ce clip permet de comprendre ce que sont les mobilités actives, et découvrir les bons gestes à adopter au quotidien. Vidéo disponible aussi sur [Dailymotion](#)

# Plan régional santé environnement 4 (PRSE 4)

## **LES DIFFERENTES ACTIONS DU PRSE 4 sur l'UFS**

- Expérimenter et développer un urbanisme tactique favorable à la santé en intégrant la renaturation de l'espace public
- sensibiliser le grand public aux enjeux de l'urbanisme favorable à la santé
- Favoriser le développement des mobilités douces/actives par l'aménagement
- Proposer une ingénierie adaptée à la prise en compte de la santé environnement dans les projets territoriaux
- Faciliter l'émergence et l'accompagnement de projets d'urbanismes favorables à la santé (UFS) dans les collectivités

# La santé, quelle perception par les acteurs des territoires ?

- Une thématique universelle fédératrice
- Un intérêt **partagé** par tous concernant les enjeux de santé – un **axe transversal** d'appréhension des territoires
- Une approche qui nécessite de **rompre avec la « logique de silo »** des organisations internes et des approches territoriales (habitat – mobilité – économie – environnement - ...)
- Une appréhension de nouveaux enjeux qui **renforce ou légitime la pertinence de certains choix** d'aménagement et de politiques publiques (notamment sur les sujets politiquement polémiques) et fait consensus

*« Parler de santé, c'est recentrer la réflexion en interrogeant le cadre et les conditions de vie des habitants, et ainsi remettre l'humain au cœur de l'élaboration des documents d'urbanisme et des projets d'aménagement. »*

**Merci pour votre attention**